REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE SEINE MARITIME
CANTON DE FECAMP
COMMUNE DE MANIQUERVILLE

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MANIQUERVILLE
SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 avril 2024, 19 H 30

Membres : en exercice : 11 Présents : 7 Votants : 9

Etaient présents : Mme Céline LECONTE Maire, M. Bernard THIERRY 1er Adjoint, Mme Yolande PALFRAY 2ème adjoint, Mr Cyril MARTIN, , Mme Katia THEVENIN, Mme Gabrielle BROOD, Mr Didier COUSIN.

Etaient absents excusés : Mr Davy DUMONT a donné pouvoir à Mr Cyril MARTIN
Mr David HANQUINQUANT a donné pouvoir à Mme Céline LECONTE

Etaient absent non excusés : Mme Sophie LEBRETON et Mme Nathalie SORET

Secrétaire de Séance : Gabrielle BROOD

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 8 avril 2024

Le procès-verbal a été approuvé.

MODIFICATION DU VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2024 *(délibération 2024/3/18)*

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des bases d'imposition effectives 2023 et Prévisionnelles 2024 et du détail des allocations compensatrices :

Taux votés en 2023 :
- Taxe Foncières sur les Propriétés Bâties (TFPB) 36.24 %
- Taxe Foncières sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB) 25.52 %
- Taxe d'habitation (TH) 7.53%

Suite à la demande de modification de la trésorerie, Madame Le Maire propose les taux suivants :

Madame le Maire invite le conseil à en délibérer

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à **l'unanimité pour**

Décide de modifier des taux des taxes locales, pour obtenir les taux suivants :

- Taxe Foncière bâti 37.89 %
- Taxe Foncière non bâti 26.68 %
- Taxe d'Habitation 8.71 %

Pour un produit fiscal attendu de 99 650 **€**.

QUESTION DIVERSES

- Point sur les travaux de voiries : pour l'instant un seul devis nous est parvenu, nous attendons les autres devis.
- Nous avons rendez-vous avec un chargé d'affaire concernant le devenir du logement 123 rue Ancienne Mairie école. Nous allons contacter également un maître d'œuvre afin d'avoir un devis.
- Le repas des anciens est en cours de préparation nous vous communiquerons ultérieurement la date de ce dernier.
- La commune de Maniquerville a été tiré au sort pour la 3ème fois consécutive lors des jurés d'assises qui s'est tenu à Fécamp le lundi 15 avril 2024.

Toutes les questions ayant été abordées, Mme le Maire lève la séance à 20h15.